

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1499/SG/FP autorisant M. Hassan Bogoré Hoche agent d'exploitation qualifié principal du cadre territorial de la Santé Publique à changer de cadre.

n° 74-1499/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 août 1974

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1974

Date du numéro
10 septembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Bogoré Hoche, agent d'exploitation qualifié principal, 1er échelon, du corps: territorial de la Santé Publique, en service au garage de l'hôpital Peltier, est, sur sa demande, autorisé à changer de cadre. L'intéressé est, pour compter du 1er juillet 1974 intégré dans le cadre des agents techniques et ouvriers des Travaux Publics et classé ouvrier principal, 1er échelon, (indice 420) avec une ancienneté conservée de deux ans. P.B. n° 32 CT. Pour compter de la même date, M. Hassan Bogoré Hoche est promu au 2er échelon du cadre d'ouvrier principal (ancienneté épuisée).